

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES



REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 231 /2023

Annaba le, 10/09/2023

A

**Monsieur : Drahem Raouf**  
**RTE EL AZIAR –KHENCHELA-**



**OBJET : Mise en demeure N° 01.**

**Projet : Travaux de Câble FO Site 2200 Logements AADL Ilot 02 Draa Erriche**

Bon de commande N° : 230263 , ODS N° : 98/2023 du 13/03/2023, délais 30 Jours

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et dont la reprise des travaux a été prononcée le 04/09/2023, il a été constaté l'absence de votre entreprise et les travaux demandés ne sont pas encore entamés.

A cet effet veuillez procéder au démarrage des travaux demandés sans délais ; à défaut, Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

Salutations.



Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba  
*Siham Boukhalil Salim*